

Cérémonie de remise de la Croix de Commandeur de la Légion d'honneur au chef d'Escadron Pierre BUR

Nous voilà maintenant rassemblés, au pied de ce drapeau bleu-blanc-rouge, symbole de notre Patrie, pour honorer Monsieur Pierre BUR, ancien chef d'escadron de Gendarmerie, qui vient d'être promu au grade de Commandeur de la Légion d'honneur par décret du 31 décembre 2018, au titre du contingent des « Déportés et Internés de la Résistance ».

Cette cérémonie se déroulant devant un parterre d'initiés, il n'y a pas lieu de préciser ici le sens de la cérémonie à laquelle vous allez assister, sauf à rappeler que la Légion d'honneur reste, depuis plus de deux siècles, la plus élevée de nos distinctions nationales. Elle symbolise la récompense de mérites éminents acquis au service de la Nation, soit à titre civil, soit sous les armes, afin de réunir au sein d'un même corps « *le courage des militaires aux talents des civils* », comme aimait à le dire Napoléon Bonaparte.

« Courage », le mot est faible lorsque l'on parle de Pierre Bur et que l'on sait ce qu'il a enduré. Aussi, en m'adressant directement à vous, cher Pierre Bur, sachez que c'est avec émotion que je vais avoir l'honneur et le plaisir de vous remettre dans quelques instants cette « cravate » de Commandeur de la Légion d'honneur, car, outre vos mérites personnels que je vais évoquer maintenant, vous représentez pour nous tous ici, en tant qu'ancien Résistant, déporté dans les camps de la mort nazis, cette génération de soldats et de civils qui ont combattu, lors de la seconde guerre mondiale, pour permettre à notre pays de recouvrer son honneur et nous laisser en héritage la liberté, ce bien inestimable que l'on ne mesure à sa juste valeur que lorsqu'on l'a perdu.

Né le 4 février 1926 à Paris, vous passez votre petite enfance en Auvergne et, à l'âge de 6 ans, vous rejoignez vos parents à Paris où va se nouer votre destin. Un ami d'enfance de votre mère, capitaine à la Garde républicaine, lance l'idée de vous inscrire au concours d'entrée aux « Enfants de troupe ». C'est ainsi que vous allez rejoindre, en septembre 1939, l'école militaire préparatoire d'Epinal dans les Vosges. Lors de la débâcle votre école est alors repliée successivement à Niort, en 1940, puis à Montélimar jusqu'en 1943.

En 1944, âgé de 18 ans, vous décidez de vous engager à l'école de la Garde de Guéret, en zone libre, pour une nouvelle tranche de vie. Mais les événements s'accroissent, le 6 juin 1944, à l'annonce du débarquement de Normandie, les escadrons de l'école de la Garde se dispersent et passent au maquis. Le 7 juin, les cadets participent à la libération de Guéret et le 11 juin 1944, à Janailat, vous êtes fait prisonnier, les armes à la main, par la division SS Das Reich, responsable de la tuerie d'Oradour-sur-Glane la veille et des pendaisons de Tulle l'avant-veille.

Echappant de peu au peloton d'exécution grâce à l'intervention de l'un de vos ex-prisonniers allemand, vous êtes dirigé par la gestapo de Poitiers vers Compiègne. Le 17 août 1944, vous vous trouvez parmi les 1250 déportés du dernier convoi pour Buchenwald, point de départ de la tragédie que vous allez vivre. Après quatre longs jours

et quatre longues nuits de transport dans des conditions dramatiques, c'est l'arrivée au petit camp, de sinistre réputation. Vous dites : « *Les fous, les délirants, les morts et les vivants, qui ne le sont plus tout à fait, sont mêlés dans une atmosphère étouffante et tombent sur le quai plus qu'ils ne sautent, pour s'extirper de leurs cages et échapper aux coups* ».

Buchenwald, c'est l'arrivée en enfer où pendant deux semaines, à l'âge de 18 ans, vous découvrez l'horreur des camps de concentration. A partir de ce jour vous n'étiez plus qu'un numéro en costume rayé.

Le 13 septembre 1944 au soir, avec 500 autres déportés, vous quittez Buchenwald pour l'un des camps satellites, qui se révéla être celui de Neu-Stassfurt, situé à 200 kilomètres au nord. C'est en ce triste lieu que vous allez tenter de survivre pendant sept longs mois au cours desquels vous allez effectuer sans relâche un travail exténuant, en équipe de jour ou de nuit, pour transformer en usine une mine de sel de potasse, située à 460 mètres sous terre. Les conditions de travail étaient inhumaines, sous la surveillance permanente des kapos qui faisaient preuve d'une férocité impitoyable.

En raison de l'approche des forces alliées, votre « kommando » sera évacué le 11 avril 1945. Débute alors une marche forcée, que les allemands baptisèrent eux-mêmes « todesmarsch », marche de la mort. Pendant 27 jours, vous avez parcouru près de 400 kilomètres, par étapes de 20 à 30 kilomètres, selon les jours, dans des conditions extrêmes et presque sans nourriture. Vous dites : « *Ce n'était plus des hommes qui marchaient mais des automates. Tous groupés, serrés les uns contre les autres, essayant de faire bloc pour ne pas chuter, surtout ne pas chuter. Sinon c'était la mort assurée* ». Ces marches de la mort représentent le chapitre final du génocide nazi qui fut une succession de journées d'horreur et de violences meurtrières infligées aux prisonniers. Enfin, le 8 mai 1945, c'est la fin du calvaire à Annaberg, près de la frontière Tchécoslovaque, les SS s'enfuyant devant les troupes russes.

A votre retour de déportation, vous allez poursuivre votre carrière dans la Gendarmerie, et vous vous portez volontaire pour le Maroc. C'est au cours de ce séjour de quatre ans, que vous avez rencontré votre épouse, Marie-Thérèse, et de cette union naquirent deux filles.

En 1951, à 25 ans, vous êtes promu Maréchal-des-logis-chef et vous êtes désigné pour rejoindre l'Indochine, où la guerre bat son plein. Très rapidement vous êtes désigné commandant d'un poste de Gendarmerie et pendant quatre années vous vivez, là, le deuxième temps fort de votre vie.

En 1954, vous rejoignez l'école des officiers de Gendarmerie à Melun. A la sortie, vous êtes affecté en Algérie comme Lieutenant où vous restez quatre ans. Troisième temps fort de votre vie, vous commandez alors un escadron, puis vous organisez l'un des deux premiers commandos de chasse de Gendarmerie dans l'Ouarsenis.

Le reste de votre carrière est plus paisible. Nommé capitaine vous commandez une compagnie de Gendarmerie, puis promu Chef d'escadron vous assurez la fonction de directeur des études dans un centre de formation de gendarmes auxiliaires. En 1971, à 45 ans, vous faites valoir vos droits à la retraite, mettant fin à un parcours exceptionnel.

De nombreuses décorations témoignent de vos mérites, Légion d'honneur, Médaille militaire à titre exceptionnel, Croix de guerre 1939-1945 avec palme, Croix de guerre des T.O.E (Indochine), Croix de la valeur militaire, Médaille de la déportation.

Mais votre vie professionnelle ne s'arrête pas en 1971.

Pendant la dizaine d'année qui va suivre, vous exercez une carrière civile dans la formation professionnelle, sans rien oublier du passé. Créée après guerre de manière informelle, « l'Amicale des Anciens Déportés de Neu-Stassfurt » (Kommando de Buchenwald), va se constituer en association en 1991. Vous en devenez le secrétaire, puis le président, toujours en exercice aujourd'hui. Sa devise est éloquente : « *un pas, encore un pas ... pour survivre* ».

Depuis des années, afin que nul n'oublie, vous vous êtes engagé dans des activités de communications et de témoignages, auprès d'élèves, collégiens et lycéens. Vous avez rédigé de nombreux articles sur la déportation destinés à diverses revues, notamment pour l'Association des Anciens Enfants de troupe.

Entre conférences, émissions de télévision, discours lors de manifestations officielles prononcés notamment à la stèle « du dernier train » de Compiègne, direction du livre « Un pas...encore un pas, pour survivre » paru aux Editions Martelle, vous avez été fidèle à votre engagement du « Devoir de Mémoire », pour témoigner sur la déportation, les évènements vécus et les douloureuses épreuves que vous avez traversées.

Votre optimisme et votre courage forcent notre admiration lorsque vous dites : « *Il ne faut jamais désespérer. L'homme a une résistance incroyable lorsqu'il est au fond du trou* ».

Alors, cher Pierre Bur, au-delà de cette prestigieuse décoration que vous allez maintenant recevoir, permettez-moi, au nom de toutes les personnes ici présentes, de vous dire simplement « Merci ».

Général de corps d'armée Denis SERPOLLET
Président honoraire de la SMLH de la Drôme
&
Colonel Michel PERROUX
Président du comité SMLH de Valence

Valence - le 17 janvier 2019